

Questions orales

M. le Président: Le député voudra bien poser sa question, s'il vous plaît.

M. MacLellan: Maintenant, on va nécessairement expédier le pétrole de l'Alaska au Canada dans des navires américains. Pourquoi le gouvernement a-t-il étendu au Canada la portée de la Jones Act en vertu de cet accord très très sévère?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député revient avec les mêmes questions. Il est évident qu'il aura les mêmes réponses. Il n'y a rien dans cette Entente . . .

[Traduction]

. . . qui va nous empêcher d'établir un test d'excédent si l'on prévoit une pénurie sur le marché canadien. Cette notion de partage de l'offre disponible que signale le député ne diffère en rien de ce que prévoit l'accord que l'ancien gouvernement libéral a conclu avec les pays membres de l'AIE sur la question du partage de l'approvisionnement pétrolier.

L'ÉCONOMIE DE L'ALBERTA

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je m'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui se souvient comme Albertain que Peter «Low-heed» s'est débattu pendant de nombreuses années pour établir . . .

Des voix: C'est Peter Lougheed!

M. Riis: Peter Lougheed, le premier ministre provincial.

Des voix: Nelson «Riz».

M. le Président: Je veux seulement rappeler aux députés que la question dont nous discutons est très importante, mais que le temps que prend la présidence pour rétablir l'ordre sera perdu à la fin de la période des questions. Les députés ne doivent pas l'oublier.

M. Riis: Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, un Albertain qui n'est pas sans savoir que les efforts que l'ancien premier ministre de l'Alberta, le premier ministre «Low-heed», a déployés pendant des années pour établir un système de double prix de la charge d'alimentation des produits pétrochimiques ont été couronnés de succès. L'industrie secondaire qui en a résulté a diversifié l'économie de l'Alberta et d'autres provinces de l'Ouest. L'accord qui vient d'être signé élimine tout cela.

Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'avoir le courage de dire: oui, le gouvernement, en signant l'accord, a mis le gouvernement provincial dans l'impossibilité d'avoir la dualité des prix pour diversifier l'économie, une initiative de milliards de dollars comparativement au timide Fonds de développement de l'Ouest.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, «Low-heed» est la prononciation employée au Congrès du travail du Canada.

Des voix: Bravo!

Une voix: C'est la prononciation employée en Colombie-Britannique.

M. Clark (Yellowhead): On me dit que c'est la façon de prononcer ce nom en Colombie-Britannique. La question m'est posée en ma qualité d'Albertain par un ancien Albertain. En Alberta, nous l'appelons Lougheed et quand nous tenons à connaître les vues de l'ancien premier ministre de la province, nous demandons quelles sont ces vues. L'ancien premier ministre de la province d'Alberta a exprimé son opinion sur l'accord commercial. Lui, comme nous tous qui avons les intérêts de l'ouest du Canada à coeur, sait que cet accord commercial ouvre à cette région la possibilité que nous n'avons jamais eue auparavant, celle d'atteindre à la diversification économique qui placera l'Ouest sur un pied d'égalité avec les autres régions du pays.

• (1450)

M. Riis: Le compte rendu témoignera du fait que l'ancien premier ministre refuse de répondre à cette question concernant l'Alberta.

LES EXPORTATIONS DE BRUT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, lorsque le ministre était premier ministre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque avait présenté le projet de loi C-42 en disant qu'il avait pris des mesures pour réduire l'ensemble des exportations de brut vers les États-Unis de façon à satisfaire nos besoins nationaux, surtout en temps de crise.

Est-ce que l'ancien premier ministre et actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures conviendra maintenant que cet accord annule tout cela? Dans un sens, on perd le contrôle en matière de fixation des prix et de sécurité des approvisionnements. Autrement dit, le ministre a encore bradé quelque chose. Même pas, car quand on brade, on obtient quelque chose en échange. Il l'a donné!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a répondu à la question du leader parlementaire de «l'Ancien parti démocratique». Toutefois, il est très intéressant de constater que le chef du NPD voulait nous faire croire hier que le Canada n'a pas évolué depuis 1867 et que le porte-parole de ce parti laisse aujourd'hui entendre que nous en sommes encore à la situation de 1979. Le NPD est un parti du passé dans un pays tourné vers l'avenir.

Ce qui importe ici, c'est que notre gouvernement estime que le Canada peut être aussi concurrentiel dans le monde qu'Équipe-Canada est capable de compétitionner et de remporter la victoire.

Des voix: Bravo!

Des voix: Plus!